



DEUST Travail Social

PROGRAMME DU COLLOQUE

L'AIDE A LA PERSONNE : SERVICE OU ECONOMIE ?

jeudi 10 avril 2008

de 9h à 17h 30

Université d'Evry - Val d'Essonne

UFR de Sciences Sociales et Gestion

AMPHI 1

2, rue du Facteur Cheval 91025 EVRY cedex (France)

9 h.15

Ouverture de la journée

9 h. 45

Table ronde n°1 :

L'Aide à la Personne :

L'évolution du regard sociétal et la citoyenneté

10 h. 50

Table ronde n°2 :

Les acteurs de l'Aide à la Personne

14h. 30

Table ronde n°3 :

Comment assurer la Pérennité :

Entre le « social » et l'économique ?

16h. 45

Conclusion

Le paradis sur terre existe-t-il ?

<http://larsg.over-blog.com> et <http://dtse.hautetfort.com>



USA
Association pour le développement
des Services d'Aide à la personne



www.afip-asso.org



PROGRAMME :

8h 30 : Accueil autour d'un café du « commerce équitable » servi par les étudiants du DEUST Travail Social de l'Université d'Evry

9 h.15 : Ouverture de la journée par **M. Richard MESSINA, Président de l'Université d'Evry - Val d'Essonne,**

9 h. 30 : Exposé liminaire par **Philippe NASZÁLYI**, PAST, Responsable du DEUST travail social et le la Licence Professionnelle Management de l'Aide à la Personne de l'Université d'Evry
Directeur de *La Revue des Sciences de Gestion* (La RSG) direction et gestion des entreprises
Chercheur au Lab. RII, EA 3604, (équipe CREME) de l'Université du Littoral Cote d'Opale (ULCO).

et

message de
M. Martin HIRSCH

Haut Commissaire aux solidarités actives contre la Pauvreté

Le sujet du colloque (service ou économie) pose le fond du débat, avec en sous-entendu la distinction du type : aide à la personne (le domaine de la charité) et services à la personne (le domaine de l'économie).

On est au cœur de la définition de la modernité qui résulte, ne l'oublions pas, d'une rationalisation progressive des activités humaines progressivement soumises aux règles de l'efficacité économique. En d'autres termes, la modernité est l'abandon des régulations sociales traditionnelles au profit d'une régulation économique. Bien évidemment, la première application de cette modernité est de réduire le poids du politique, par exemple, en exigeant des lois claires et des tribunaux indépendants. Ou encore des grandes entreprises indépendantes du pouvoir central (mais est-ce bien réaliste ?).

Sur la question des services à la personne, tout le débat réside en ce que le développement de ces services à la personne représente deux choses dans l'économie moderne :

1 – la constatation qu'aux Etats-Unis, ce sont les services qui ont créé des emplois et non les nouvelles technologies. Les services à la personne seraient donc une sorte de moyen de développer l'emploi.

2 – une espérance de trouver dans les services à la personne une sorte de volet social de l'économie moderne ; une bonne conscience, en quelque sorte. Un retour vers des solidarités ancestrales, familiales, de voisinage qui n'existent plus dans l'économie de marché ?

Si l'on distingue l'aide des services, il est alors plus facile de parler de l'économie des services et des mécanismes d'aide. Il existe bien évidemment une frontière floue entre ces deux ensembles et c'est à la Politique de préciser cette frontière.

L'innovation dans les mécanismes d'aide réside dans la mise en place de nouveaux mécanismes administratifs et sociaux de distribution de cette aide ; via des associations notamment. Mais aussi à l'intégration entre ces aides monétaires et psychologiques dans le but de recréer une solidarité de nature locale ou tribale. Mais il faut immédiatement remarquer que le terme de solidarité recouvre à la fois des contraintes considérables et des empathies non moins importantes. Il n'est pas certain que le rejet des contraintes ne l'emporte sur les empathies.

L'innovation dans les services relève de l'économie. C'est une création complexe qui augmente l'efficacité globale ; elle est développée par un individu. Elle est source d'une efficacité accrue.

Vouloir étendre le domaine de l'aide conduit à geler l'efficacité globale. Inversement, les services ne permettent pas d'apporter des aides psychologiques ou de simple voisinage.

La richesse des débats et témoignages de ce colloque devrait être de montrer qu'il faut savoir réorganiser aussi des solidarités de voisinage (mais aussi des contraintes, et il n'est pas certain qu'elles soient acceptées).

Médiateurs du Colloque :

Patricia LAMY

Directrice d'Arc en Ciel communication



et

Yves SABOURDY

Ancien 1^{er} Vice Président de l'Université d'Evry
PRAG, Responsable de la Licence IUP ADT en apprentissage
Chercheur au Groupe d'Etude pour l'Europe de la Culture et de la Solidarité
GEPECS (Université René Descartes - Paris V)

Table ronde n°1 : 9h 45 h. – 10h45**L'Aide à la Personne :
L'évolution du regard sociétal et la citoyenneté****9h45 : Des Droits de l'Homme aux Droits de la Personne: quelle signification ?**

par **M. Alain LE GUYADER**, philosophe et sociologue,
Ancien Vice Président de l'Université d'Evry
MCF, Directeur du Master de l'IUP Aménagement et Développement du Territoire (ADT) et du Master CSI (Coopération et solidarité internationale)
Directeur du Centre d'Analyse et de Recherche sur l'Agir Social (CARAS).

09h55 Aide ou assistance : les enjeux sociétaux de la solidarité de voisinage à l'innovation économique...

par **M. Patrice NOAILLES**, Ingénieur ECP
Ancien conseiller technique du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Président-Fondateur de *Memopages.com* (site communautaire d'informations pratiques)
Auteur du livre : *L'innovation valeur économie gestion*, éditions ESKA 2008.

10h05 : Pour une Ethique de l'aide à la personne.

Tentative de définition d'une aide à la personne qui ne tiendrait pas seulement compte de la situation de handicap, vécue par les sujets concernés mais aussi de leurs choix subjectifs et de la complexité des rapports entre besoin, demande et désir.

par le Docteur **Michaël GUYADER**

Psychiatre des hôpitaux.

Chef de service du 8ème secteur de psychiatrie générale de l'Essonne,
Psychanalyste.

10h15 : Les attentes spécifiques des personnes avec handicap induiront-elles de l'innovation dans le secteur des services à la personne ?

par **Patrick ROTHKEGEL**, sociologue, Directeur général de « Handéo », enseigne nationale de services à la personne pour toutes les situations de handicap.

Consultant associé au sein du Réseau de Consultants en Gérontologie (créé en 1992 par la Fondation de France et l'Uniopss).

10h30 – 10h45 : questions de la salle sur la table ronde N° 1.

Table ronde n°2 : 10h50 – 12h45

Les acteurs de l'Aide à la Personne : les actions

*La Convention nationale de développement des services à la personne, signée le 22 novembre 2004, définit les services à la personne comme « l'ensemble des métiers contribuant au mieux-être des personnes sur leurs lieux de vie, qu'il s'agisse de leur domicile, de leur lieu de travail, de leurs lieux de loisirs »
C'est dans cet esprit qu'après un exposé liminaire et structurant sur les différents financements, interviendront des témoignages illustrant quelques unes actions en faveur le la Personne*

10h50 : Créer un lien social et intégrer dans des quartiers : accueil, travail, développement durable...

par **Mgr Guy HERBULOT**, Evêque honoraire d'Evry-Corbeil-Essonnes,
Président de l'Association Vivre Ensemble (AVE)

et **M. Ali BOUNAAS**, directeur de l'Association Vivre Ensemble (AVE) et de la publication : *Le Lien*.

11h00 : Pratiques d'Intégration dans l'urgence et par le travail de populations immigrées, à majorité féminine et à qualifications variables

Par **Mme Marjorie GOUGEON**

Coordinatrice de l'association intermédiaire « Partages 77 »

Mme Françoise LIDOVE,

Formatrice sur un atelier linguistique

Accompagnées d'**une salariée intermittente de l'association**.

11h15 : L'insertion professionnelle : forme de l'aide à la personne

par **M. Gilles HERMOSO**, Président-fondateur d'*Atactions.com*, « l'espace communautaire au service de l'Emploi pour tous »

et par **M. Sébastien LAILHEUGUE**, Chargé de Mission de l'Association pour Favoriser l'insertion professionnelle (AFIP).

11h30 : La tutelle et l'aide à la gestion des personnes en difficulté : Aide à la Personne et aide à la famille, de nouveaux métiers ?

par M. **Gilles SERIZIER**,

Professionnel indépendant d'assistance administrative et de gestion.

11h45 : L'action mutualiste au service des Personnes

par **M. Jean-Louis SPAN**,

Président de l'Association Diversité et Proximité Mutualiste, (ADPM)

Président de la Mutuelle Générale des Services Publics (MGSP)

et M. **Jacques GONTIERS**,

Président de la Société Mutualiste le Travail (SMT) de Narbonne et président de l'association AIVIDANCE (association de services à la personne) à Narbonne.

12h00 : Service de qualité auprès des populations affaiblies : Le recrutement et la formation des personnels sur le terrain dans une association.

par **Mme Martine CAPITAINE**, directrice générale de l'Association des Services d'Aide à la Personne (ADSA) et de la « Plateforme Noé ».

12h15 : M&D : Le positionnement différent d'une entreprise dans le maintien à domicile

par **M. Michel MAZET**,
Président de M&D.

12h30 : Label de qualité, éthique et formation professionnelle, la Fédération des ADESSA

par **M. Loïc O' MURPHY**, Directeur général de la Fédération des ADESSA.

12h45 – 13h00 : questions de la salle sur la table ronde N° 2

13 h 00 : BUFFET organisé par le  **(ESAT)**

**Le service sera assuré par l'équipe du restaurant Paul Scarlett's
(7 avenue de la Porte de Clichy 75017 Paris)**

**qui favorise la mise en pratique professionnelle
de personnes handicapées mentales
pour leur insertion dans l'économie concurrentielle**

Table ronde n°3 : 14 h30 – 16 h. 45

Comment assurer la pérennité : Entre le « social » et l'économique : l'enjeu de l'éthique et de la qualité ?

La multiplicité des services et la diversité des personnes susceptibles de recourir à cette « l'Aide » d'un genre nouveau, sont en train de faire naître des besoins qui s'agit de pérenniser, à la fois par des financements adaptés, des emplois à inventer, organiser, faire évoluer dans un cadre où l'éthique personnelle, le respect d'autrui sont le fruit de pratiques professionnelles toujours plus adaptées et donc innovantes. Ce secteur à développer est structurant pour les territoires, mais il nécessite l'échange permanent et à ce jour « révolutionnaire » entre des hommes de cultures différentes par l'adaptation des pratiques efficaces et compétitives des entreprises, au management « humaniste » des associations dans le cadre d'une intelligente et vivante complémentarité.

Créer un lien social et intégrer dans des quartiers : accueil, travail, développement durable

14h30 : Les différentes formes des financements prévues

par **M. Christophe BEAUDOUIN**

Ancien Elève de l'École Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S)
Sous-directeur de l'Urssaf de Saint-Étienne/Centre National CESU (Chèque Universel Emploi service)

14h45 l'aide à la personne, vers une hybridation des ressources.

par **M. Fettah CHAMSI,**

Docteur en sociologie, membre du laboratoire CPN et enseignant de sociologie vacataire à Evry.

15h00 : "l'offre de services aux personnes âgées et une représentation médicalisée du vieillissement »

par **Mme Françoise LOZIER,**

Enseignante chercheuse à l'Université Paris-Dauphine.

15h15 : Entrepreneuriat et innovation sociale, les services à la personne en milieu urbain, un nouveau champ économique.

par **Mme Sophie BOUTILLER,** MCF HDR, directrice du Centre de Recherche sur l'Économie en Mutation et l'Entreprise, Lab. RII, Université du littoral et de la Côte d'Opale (ULCO).

et **Mme Nathalie FERREIRA,** chercheuse au Centre de Recherche sur l'Économie en Mutation et l'Entreprise, Lab. RII, Université du littoral et de la Côte d'Opale (ULCO).

15 h30 : Entreprises et Associations, la nécessaire complémentarité.

par **M. Charles Benoît HEIDSIECK**

Président-Fondateur du RAMEAU Rayonnement des Associations par le Mécénat d'Entreprises, d'Administrations et d'Universités.

15h45 : Formation : enjeux de la qualité et de la pérennitépar **Mme Brigitte CROFF**,

Consultante Brigitte Croff Conseil et Associés, Paris

Professeur Associé à l'Université d'Angers.

16h00 : Pourquoi l'Université d'Evry ouvre t'elle, en 2008 deux nouvelles formations en apprentissage dans le cadre du Management des organisations publiques et sociales :*La Licence Professionnelle de Management de l'Aide à la Personne (LP MAP)**Et la licence d'Aménagement et développement du Territoire (ADT), Ville et Sports.*par **Philippe NASZÁLYI** et **Yves SABOURDY**, en partenariat avec le **Centre National de la Fonction Publique Territoriale** (CNFPT) représenté par Messieurs **Nicolas IACOBELLI** et **Hervé DESNOS**.**16h15 : Conclusion de la table ronde N°3**par **M. Lionel FERRARIS**

Ancien Elève de l' Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S)

Directeur des ressources et de la Logistique de l'Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale (UCANSS).

16h30 – 16h45 : questions de la salle sur la table ronde N°3 et la journée.

Conclusion : 16h45 – 17 h.30***Le paradis sur terre existe-t-il ? Le rôle des spécificités et des non-spécificités du secteur de l'économie solidaire dans ses pratiques de direction et d'encadrement : de l'intérêt à créer des "ponts" entre le secteur social et les entreprises "ordinaires".***par **M. Frederik MISPELBLOM BEYER**, Ecrivain et Chercheur (Lhest, Evry, MRPP, CRT, CNAM)Auteur, (notamment) du livre : « *Encadrer : un métier impossible ?* » Armand Colin, 298 pages, Paris 2006. www.encadrer-et-manager.com

Professeur des Universités, Université d'Evry Val d'Essonne.